

0.4 Table des matières

1 RÉGLEMENTATION DE L'URBANISME

1.0 PRINCIPES GÉNÉRAUX

- 1.0.10 Objectifs généraux
- 1.0.20 Projet d'intérêt général
- 1.0.30 Directive territoriale d'aménagement et de développement durables
- 1.0.40 Opérations d'intérêt national
- 1.0.50 Participation du public
- 1.0.60 Évaluation environnementale
- 1.0.70 Conditions d'indemnisation de certaines servitudes

1.1 RÈGLES APPLICABLES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

- 1.1.10 Règles nationales d'urbanisme – Champ d'application
- 1.1.20 Règles nationales d'urbanisme – Localisation et implantations des constructions et aménagements – Sécurité et salubrité publique
- 1.1.30 Règles nationales d'urbanisme – Localisation et implantation des constructions et aménagements – Nuisances graves
- 1.1.40 Règles nationales d'urbanisme – Localisation et implantation des constructions et aménagements – Préservation des sites et vestiges archéologiques
- 1.1.50 Règles nationales d'urbanisme – Localisation et implantation des constructions et aménagements – Desserte et sécurité des usagers des voies publiques
- 1.1.60 Règles nationales d'urbanisme – Localisation et implantation des constructions et aménagements – Espaces verts
- 1.1.70 Règles nationales d'urbanisme – Localisation et implantation des constructions et aménagements – Réseaux d'eau et d'assainissement
- 1.1.80 Règles nationales d'urbanisme – Localisation et implantation des constructions et aménagements – Équipements publics
- 1.1.90 Règles nationales d'urbanisme – Localisation et implantation des constructions et aménagements – Environnement
- 1.1.100 Règles nationales d'urbanisme – Localisation et implantation des constructions et aménagements – Implantation et volume des constructions
- 1.1.110 Règles nationales d'urbanisme – Localisation et implantation des constructions et aménagements – Constructibilité limitée aux espaces urbanisés
- 1.1.120 Règles nationales d'urbanisme – Localisation et implantation des constructions et aménagements – Constructibilité interdite le long des grands axes routiers
- 1.1.130 Règles nationales d'urbanisme – Raccordement au réseau et desserte des constructions
- 1.1.140 Règles nationales d'urbanisme – Surface de plancher et densité de construction
- 1.1.145 Règles nationales d'urbanisme – Reconstruction à l'identique
- 1.1.150 Règles nationales d'urbanisme – Performances environnementales et énergétiques
- 1.1.155 Règles nationales d'urbanisme – Réseaux de chaleur
- 1.1.160 Règles nationales d'urbanisme – Réalisation d'aires de stationnement
- 1.1.170 Règles nationales d'urbanisme – Préservation des éléments présentant un intérêt architectural, patrimonial, paysager ou écologique
- 1.1.180 Règles nationales d'urbanisme – Mixité sociale et fonctionnelle
- 1.1.190 Règles nationales d'urbanisme – Camping, aménagement des parcs résidentiels de loisirs, implantation des habitations légères de loisirs et installation des résidences mobiles de loisirs et des caravanes
- 1.1.195 Règles nationales d'urbanisme – Friches – Définition
- 1.1.200 Règles nationales d'urbanisme – Résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs
- 1.1.210 Règles nationales d'urbanisme – Dispositions particulières à l'Outre-mer
- 1.1.220 Périmètre de protection des biens et des personnes
- 1.1.230 Zones de bruit des aéroports – Généralités
- 1.1.240 Zones de bruit des aéroports – Champ d'application

- 1.1.250 Plan d'exposition au bruit des aérodromes – Contenu
- 1.1.260 Plan d'exposition au bruit des aérodromes – Effets
- 1.1.270 Plan d'exposition au bruit des aérodromes – Procédure d'établissement et de révision
- 1.1.280 Espaces boisés – Classement, effets du classement et mesures de compensation
- 1.1.290 Espaces boisés – Ouverture au public
- 1.1.300 Espaces naturels sensibles
- 1.1.310 Espaces agricoles et naturels périurbains – Délimitation du périmètre d'intervention et protection des terrains compris dans le périmètre
- 1.1.320 Espaces agricoles naturels et périurbains – Élaboration du programme d'action
- 1.1.330 Espaces agricoles et naturels périurbains – Procédure d'acquisition des biens dans le périmètre d'intervention et régime d'utilisation
- 1.1.336 Espaces de continuités écologiques
- 1.1.350 Étude de sécurité publique
- 1.1.360 Règles applicables à certaines cessions et locations

1.2 REGLES SPECIFIQUES A CERTAINES PARTIES DU TERRITOIRE

- 1.2.10 Littoral – Champ d'application
- 1.2.20 Littoral – Régime d'urbanisation – Libre accès du public au rivage
- 1.2.30 Littoral – Extension de l'urbanisation – Espaces proches du rivage et autres espaces
- 1.2.40 Littoral – Urbanisation interdite dans la bande littorale
- 1.2.50 Littoral – Dispositions spécifiques aux documents d'urbanisme des communes littorales
- 1.2.55 Littoral – Recul du trait de côte – Adaptation des documents d'urbanisme
- 1.2.60 Littoral – Préservation des espaces remarquables ou caractéristiques et des milieux nécessaires au maintien des équilibres biologiques
- 1.2.70 Littoral – Classement des parcs et ensembles boisés
- 1.2.80 Littoral – Schéma d'aménagement de plage
- 1.2.90 Littoral – Servitude de passage
- 1.2.100 Littoral – Dispositions particulières à l'Outre-mer
- 1.2.110 Montagne – Généralités et champ d'application
- 1.2.120 Montagne – Régime d'urbanisation
- 1.2.130 Montagne – Préservation des espaces naturels, paysages et milieux caractéristiques
- 1.2.140 Montagne – Développement touristique et unités touristiques nouvelles
- 1.2.150 Montagne – Prescriptions particulières de massif
- 1.2.160 Schéma directeur de la région d'Ile-de-France
- 1.2.200 Règles applicables dans le périmètre de l'opération d'intérêt national de La Défense
- 1.2.210 Zone de protection naturelle, agricole et forestière du plateau de Saclay

1.3 DISPOSITIONS COMMUNES AUX DOCUMENTS D'URBANISME

- 1.3.10 Obligations de compatibilité et de prise en compte
- 1.3.20 Informations portées à la connaissance des communes ou de leurs groupements compétents par l'État
- 1.3.30 Mise à disposition des services de l'État
- 1.3.40 Agences d'urbanisme
- 1.3.50 Association à l'élaboration et l'évolution des documents d'urbanisme
- 1.3.60 Consultations sur l'élaboration et l'évolution des documents d'urbanisme
- 1.3.70 Commission de conciliation
- 1.3.80 Dispositions financières
- 1.3.90 Accès à l'information en matière d'urbanisme
- 1.3.100 Documents d'urbanisme de la métropole du Grand Paris
- 1.3.105 PLU de la commune de Paris
- 1.3.110 Documents d'urbanisme de la métropole de Lyon
- 1.3.120 Documents d'urbanisme de la métropole d'Aix-Marseille-Provence
- 1.3.130 Documents d'urbanisme de la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, La Réunion et Mayotte

1.4 SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

- 1.4.10 SCoT – Généralités
- 1.4.15 Contenu du SCoT – Le rapport de présentation (abrogé)
- 1.4.20 Contenu du SCoT – Le projet d'aménagement stratégique
- 1.4.30 Contenu du SCoT – Le document d'orientation et d'objectifs
- 1.4.40 Contenu du SCoT – Le document d'aménagement artisanal, commercial et logistique
- 1.4.45 Contenu du SCoT – Les annexes
- 1.4.46 SCoT tenant lieu de Plan climat-air-énergie territorial

1.4.47	Contenu du SCoT – Programme d’actions
1.4.60	Effets du SCoT
1.4.70	Périmètre du SCoT
1.4.80	Élaboration du SCoT
1.4.90	Évaluation du SCoT
1.4.100	Révision du SCoT
1.4.110	Modification du SCoT
1.4.120	Mise en compatibilité du SCoT
1.4.130	Publicité et entrée en vigueur des actes relatifs à l’élaboration, l’évaluation et l’évolution du SCoT
1.4.135	Projet d’aménagement stratégique et PETR
1.4.140	Documents tenant lieu de SCoT

1.5 PLAN LOCAL D’URBANISME

1.5.10	PLU – Généralités
1.5.20	Contenu du PLU – Le rapport de présentation
1.5.30	Contenu du PLU – Le projet d’aménagement et de développement durables
1.5.40	Contenu du PLU – Les orientations d’aménagement et de programmation
1.5.50	Contenu du PLU – Le règlement – Affectation des sols et destination des constructions
1.5.60	Contenu du PLU – Le règlement – Règles et documents graphiques
1.5.70	Contenu du PLU – Le règlement – Zones urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières
1.5.80	Contenu du PLU – Le règlement – Destinations et sous-destinations des constructions
1.5.90	Contenu du PLU – Le règlement – Interdiction et limitation de certains usages et affectations des sols, constructions et activités
1.5.100	Contenu du PLU – Le règlement – Mixité sociale et fonctionnelle en zones urbaines ou à urbaniser
1.5.110	Contenu du PLU – Le règlement – Volumétrie et implantation des constructions
1.5.120	Contenu du PLU – Le règlement – Qualité du cadre de vie
1.5.130	Contenu du PLU – Le règlement – Densité
1.5.140	Contenu du PLU – Le règlement – Stationnement
1.5.150	Contenu du PLU – Le règlement – Équipements, réseaux et emplacements réservés
1.5.160	Contenu du PLU – Les annexes
1.5.180	PLU tenant lieu de programme local de l’habitat et de plan de mobilité
1.5.190	Effets du plan local d’urbanisme
1.5.200	Périmètre du PLU
1.5.210	Autorité chargée de la procédure
1.5.220	Élaboration du PLU – De la prescription à l’enquête publique
1.5.225	Élaboration du PLU – Enquête publique
1.5.228	Élaboration du PLU – De l’enquête publique à l’approbation
1.5.230	Évaluation du PLU
1.5.240	Révision du PLU
1.5.250	Modification du PLU
1.5.260	Mise en compatibilité du PLU
1.5.270	Mise à jour des annexes du PLU
1.5.280	Abrogation du PLU
1.5.290	Publicité et entrée en vigueur des actes relatifs à l’élaboration, l’évaluation et l’évolution du PLU
1.5.300	Dispositions particulières aux grandes intercommunalités

1.6 CARTE COMMUNALE

1.6.10	Composition et contenu de la carte communale
1.6.20	Effets de la carte communale
1.6.30	Périmètre de la carte communale
1.6.40	Élaboration de la carte communale
1.6.50	Révision de la carte communale
1.6.60	Rectification d’une erreur matérielle de la carte communale
1.6.70	Mise à jour des annexes de la carte communale
1.6.80	Publicité et entrée en vigueur des actes relatifs à l’élaboration, l’évaluation et l’évolution de la carte communale

1.7 DISPOSITIONS DIVERSES ET TRANSITOIREMENT MAINTENUES EN VIGUEUR

- 1.7.10 Modalités d'application du livre Ier
- 1.7.20 Directive territoriale d'aménagement
- 1.7.30 Schéma de secteur
- 1.7.40 Plan d'occupation des sols
- 1.7.50 Plan local d'urbanisme

2 PRÉEMPTION ET RÉSERVES FONCIÈRES

2.1 DROITS DE PREEMPTION

- 2.1.10 Définition du droit de préemption
- 2.1.15 Programme local de l'habitat
- 2.1.16 Contentieux du droit de préemption
- 2.1.20 Institution du DPU
- 2.1.30 Transfert du DPU à un EPCI – Autres titulaires du DPU
- 2.1.40 Champ d'application du DPU
- 2.1.50 Exercice du DPU
- 2.1.60 Création des ZAD
- 2.1.70 Conditions d'exercice du droit de préemption dans les ZAD
- 2.1.80 Dispositions générales concernant le DPU
- 2.1.90 Déclaration d'intention d'aliéner
- 2.1.95 Exercice du droit de préemption sur une partie d'un bien
- 2.1.100 Délégation du droit de préemption
- 2.1.110 Détermination judiciaire du prix d'acquisition
- 2.1.120 Règles de consignation
- 2.1.130 Exercice du droit de préemption en cas de déclaration d'utilité publique
- 2.1.140 Renonciation
- 2.1.150 Situation du locataire, preneurs et occupants de bonne foi
- 2.1.160 Utilisation des biens acquis grâce à l'exercice du droit de préemption
- 2.1.170 Registre des acquisitions
- 2.1.180 Paiement
- 2.1.190 Incidence de la création d'une ZAD ou d'un périmètre provisoire sur les procédures de préemption en cours
- 2.1.200 Dispositions particulières applicables à PLM et aux communes issues d'une fusion avec création d'une ou plusieurs communes
- 2.1.205 Fonds artisanaux et de commerce – Baux commerciaux
- 2.1.207 Droit de préemption dans les espaces naturels sensibles
- 2.1.208 Droit de préemption pour l'adaptation des territoires au recul du trait de côte
- 2.1.210 Jardins familiaux
- 2.1.220 Dispositions particulières à la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, La Réunion et Mayotte

2.2 RESERVES FONCIERES

- 2.2.10 Réserves foncières

2.3 DROITS DE DELAISSEMENT

- 2.3.10 Droits de délaissement

2.4 DROIT DE PRIORITE

- 2.4.10 Droit de priorité

2.5 DROIT DE PREEMPTION : RESSOURCES EN EAU

- 2.5.10 Institution du droit de préemption
- 2.5.20 Titulaire du droit de préemption
- 2.5.30 Aliénations soumises au droit de préemption
- 2.5.40 Procédure de préemption
- 2.5.50 Régime des biens acquis

3 AMÉNAGEMENT FONCIER

3.1 OPERATIONS D'AMENAGEMENT

- 3.1.10 Opérations d'aménagement– Notion
- 3.1.11 Opérations d'aménagement – Études de faisabilité et d'optimisation
- 3.1.12 Opérations d'aménagement – Concertation
- 3.1.15 Concessions d'aménagement
- 3.1.16 Déclaration de projet

- 3.1.18 Procédure intégrée pour le logement, l'immobilier d'entreprise, une GOU, la revitalisation de territoire
- 3.1.19 Zones urbaines sensibles
- 3.1.20 ZAC – Définition – Création
- 3.1.25 ZAC – Réalisation
- 3.1.30 ZAC – Financement des équipements publics
- 3.1.35 ZAC – Cession et acquisition des terrains
- 3.1.40 ZAC – Modification ou suppression
- 3.1.50 Dispositions transitoires – Anciens plans d'aménagement de zone (PAZ)
- 3.1.55 Projet partenarial d'aménagement et grande opération d'urbanisme
- 3.1.60 Secteurs sauvegardés
- 3.1.70 Restauration immobilière
- 3.1.80 Plan de sauvegarde et de mise en valeur et restauration immobilière – Dispositions communes
- 3.1.90 Protections des occupants
- 3.1.95 Déclassement et transfert de propriété
- 3.1.96 Opérations de réhabilitation de l'immobilier de loisir
- 3.1.97 Dispositions relatives à certaines opérations liées, notamment, à l'habitat insalubre, aux équipements sportifs
- 3.1.98 Zones d'activité économique

3.2 ORGANISMES D'EXECUTION

- 3.2.10 Établissements publics fonciers de l'État
- 3.2.11 Établissements publics d'aménagement
- 3.2.12 Grand Paris Aménagement
- 3.2.30 Associations foncières urbaines
- 3.2.40 Établissements publics fonciers locaux
- 3.2.50 Espaces commerciaux et artisanaux
- 3.2.70 Établissements publics locaux d'aménagement
- 3.2.80 Sociétés publiques locales d'aménagement
- 3.2.90 Établissement public Paris La Défense
- 3.2.100 Organismes de foncier solidaire

3.3 DISPOSITIONS FINANCIERES

- 3.3.10 Taxe d'aménagement
- 3.3.15 Versement de sous densité (VSD)
- 3.3.20 Participations – Liste
- 3.3.21 Participations – Anciennes participations
- 3.3.22 Participations – Participation à l'assainissement collectif
- 3.3.23 Participations – Contentieux
- 3.3.24 Participations – Équipement exceptionnel
- 3.3.25 Participations – Programme d'aménagement d'ensemble (PAE)
- 3.3.26 Participations – Projet urbain partenarial (PUP)
- 3.3.40 Participations – Régimes spécifiques
- 3.3.60 Équipements propres
- 3.3.70 Participations – Cessions gratuites de terrain
- 3.3.80 Participations – Dispositions diverses

3.4 DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

- 3.4.10 Départements d'outre-mer

3.5 PROJETS D'INTERET MAJEUR

- 3.5.10 Projets d'intérêt majeur

4 RÉGIME APPLICABLE AUX CONSTRUCTIONS, AMÉNAGEMENTS ET DÉMOLITIONS

4.1 CERTIFICAT D'URBANISME

- 4.1.10 Certificat d'urbanisme
- 4.1.15 Emprise au sol des constructions

4.2 DISPOSITIONS COMMUNES AUX DIVERSES AUTORISATIONS ET AUX DECLARATIONS PREALABLES

- 4.2.10 Champ d'application des autorisations d'urbanisme – Permis de construire – Constructions nouvelles
- 4.2.20 Champ d'application des autorisations d'urbanisme – Permis de construire – Travaux sur les constructions existantes et changement de destination
- 4.2.30 Champ d'application des autorisations d'urbanisme – Permis d'aménager et déclaration préalable à un aménagement
- 4.2.40 Champ d'application des autorisations d'urbanisme – Permis de démolir
- 4.2.50 Règles imposées aux constructions, aménagements et travaux
- 4.2.60 Dispositions communes aux autorisations d'urbanisme – Compétence pour délivrer l'autorisation
- 4.2.70 Dispositions communes aux autorisations d'urbanisme – Compétence pour instruire le dossier
- 4.2.80 Dispositions communes aux autorisations d'urbanisme – Dépôt, enregistrement, affichage et transmission du dossier
- 4.2.90 Dispositions communes aux autorisations d'urbanisme – Délais d'instruction
- 4.2.100 Dispositions communes aux autorisations d'urbanisme – Consultations
- 4.2.101 Procédures intégrées
- 4.2.105 Collecte et transmission d'informations
- 4.2.110 Dispositions communes aux autorisations d'urbanisme – Décision
- 4.2.115 Sursis à statuer
- 4.2.120 Dispositions communes aux autorisations d'urbanisme – Péremption et prorogation de la décision
- 4.2.130 Dispositions communes aux autorisations d'urbanisme – Effet des législations indépendantes
- 4.2.140 Dispositions particulières à Mayotte

4.3 DISPOSITIONS PROPRES AUX CONSTRUCTIONS

- 4.3.10 Permis de construire – Recours à un architecte et projet architectural
- 4.3.15 Permis de construire – Installations de production d'électricité
- 4.3.20 Permis de construire – Composition du dossier
- 4.3.30 Permis groupé – Composition du dossier
- 4.3.40 Déclaration préalable d'un projet de construction ou du changement de destination d'une construction – Composition du dossier
- 4.3.50 Constructions saisonnières
- 4.3.60 Permis de construire à titre précaire

4.4 DISPOSITIONS PROPRES AUX AMENAGEMENTS

- 4.4.10 Permis d'aménager – Composition du dossier
- 4.4.20 Déclaration préalable à un aménagement – Contenu du dossier
- 4.4.30 Permis d'aménager – Pluralité d'objet de la demande
- 4.4.40 Lotissement – Champ d'application
- 4.4.50 Lotissement – Permis d'aménager un lotissement et déclaration préalable à un lotissement
- 4.4.60 Permis d'aménager un lotissement – Composition du dossier
- 4.4.70 Lotissement – Répartition de la surface constructible
- 4.4.80 Lotissement – Cession des lots et édification des constructions
- 4.4.90 Lotissement – Caducité des règles d'urbanisme
- 4.4.100 Lotissement – Modification des documents

- 4.4.110 Lotissement – Mise en concordance avec des documents d’urbanisme
- 4.4.120 Lotissement – Modification des divisions
- 4.4.130 Lotissement – DUP incompatible avec les dispositions réglementaires du lotissement
- 4.4.140 Lotissement – Droit à construire
- 4.4.150 Terrains de camping et parcs résidentiels de loisirs – Autorisation
- 4.4.160 Terrains de camping – Zones à risque – Cession d’emplacement
- 4.4.170 Terrains d’accueil des gens du voyage – Autorisation

4.5 DISPOSITIONS PROPRES AUX DEMOLITIONS

- 4.5.10 Permis de démolir – Composition du dossier
- 4.5.20 Permis de démolir – Décision
- 4.5.30 Plaque commémorative

4.6 CONTRO^LE DE LA CONFORMITE DES TRAVAUX

- 4.6.10 Droit de visite et de communication
- 4.6.20 Déclaration d’achèvement des travaux
- 4.6.30 Appréciation et contestation de la conformité

4.7 DISPOSITIONS DIVERSES

- 4.7.10 Servitudes des cours communes
- 4.7.20 Remontées mécaniques et aménagements de domaines skiables
- 4.7.30 Aménagements de domaine skiable

4.8 INFRACTIONS

- 4.8.10 Constatations et poursuites
- 4.8.20 Interruption des travaux
- 4.8.30 Méconnaissance des obligations d’urbanisme
- 4.8.40 Lotissement – Sanctions et nullité des ventes
- 4.8.50 Responsabilité pénale des personnes morales
- 4.8.60 Mise en conformité et démolition
- 4.8.70 Responsabilité civile et urbanisme
- 4.8.80 Action civile en vue d’ordonner la démolition ou la mise en conformité d’un ouvrage ou d’une installation
- 4.8.90 Lotissement – Validation législative

5 IMPLANTATIONS DES SERVICES, ÉTABLISSEMENTS ET ENTREPRISES

5.1 DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES GENERALES

- 5.1.10 Participations – Programme d’aménagement d’ensemble (PAE)
- 5.1.15 Agrément
- 5.1.20 Sanctions
- 5.1.30 Friches industrielles

5.2 DISPOSITIONS FINANCIERES CONCERNANT LA REGION PARISIENNE

- 5.2.10 Taxe pour création de bureaux, commerces et entrepôts – Généralités – Champ d’application
- 5.2.20 Taxe pour la création de bureaux, commerces et entrepôts – Redevable et fait générateur
- 5.2.30 Taxe pour création de bureaux, commerces et entrepôts – Exonérations
- 5.2.40 Taxe pour création de bureaux, commerces et entrepôts – Assiette – Tarifs – Plafonnement
- 5.2.50 Taxe pour création de bureaux, commerces et entrepôts – Déclaration et établissement de la taxe
- 5.2.60 Taxe pour création de bureaux, commerces et entrepôts – Contrôle et sanctions
- 5.2.65 Procédure de rescrit

5.2.70 Taxe pour création de bureaux, commerces et entrepôts – Recouvrement – Recours
– Dispositions finales

5.3 IMPLANTATION HORS REGION PARISIENNE DE CERTAINES ACTIVITES

5.3.10 Prêts et bonifications d'intérêts – Équipement rural – Zone de sous emploi

5.4 CONSTRUCTION OU AMENAGEMENT DES IMMEUBLES A USAGE INDUSTRIEL EN VUE DE LEUR REVENTE

5.4.10 Aides de l'État

5.5 SANCTIONS

5.5.10 Constat des infractions

6 CONTENTIEUX DE L'URBANISME

6.1 CONTENTIEUX DE L'URBANISME

- 6.1.10 Exception d'illégalité en matière d'urbanisme
- 6.1.20 Restrictions à la recevabilité des recours
- 6.1.30 Cristallisation des règles d'urbanisme en cas de refus illégal d'autorisation
- 6.1.40 Suspension des décisions
- 6.1.50 Annulation partielle des autorisations d'urbanisme
- 6.1.60 Action civile en démolition après déféré préfectoral
- 6.1.62 Recours pour excès de pouvoir contre les autorisations d'urbanisme – Abus
- 6.1.63 Désistement des recours contre paiement
- 6.1.65 Régularisation de l'illégalité des documents d'urbanisme
- 6.1.66 Contentieux des permis de construire valant autorisation d'équipement commercial
– Compétence
- 6.1.67 Légalité des documents d'urbanisme et concertation
- 6.1.68 Effets de l'annulation ou de la déclaration d'illégalité d'un document d'urbanisme
- 6.1.69 Modalités d'application
- 6.1.70 Notification des recours
- 6.1.80 Délais de recours contentieux
- 6.1.90 Prescription du recours en annulation contre certaines autorisations d'urbanisme
- 6.1.91 Recevabilité des recours – Pièces justificatives
- 6.1.92 Accélération de la procédure contentieuse
- 6.1.93 Attestation de non-recours
- 6.1.110 Infractions et sanctions
- 6.1.150 Architectes-conseils

6.2 DISPOSITIONS DIVERSES

6.2.10 Délégation de signature du directeur départemental de l'équipement